Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON,
Assemblée du Conseil Communal

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.
Est invité à assister à la séance qui aura lieu le 29 juillet 2026.
à Meix-devant-Virton (Maison communale), à 18h30 précises.

Le 03 juillet 2026.

La Directrice générale,

Nathalie BOLIS

Administration Communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

Le Bourgmestre,

Pascal FRANCOIS

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Compte – Fabrique d'Église de Gérouville – exercice 2025.
2. Compte – Fabrique d'Église de Limes – exercice 2025.
3. Fabriques d'Eglises - modification de la composition des Conseils et des Bureaux des marguilliers.
4. Décision de mise en vente d'une remorque.
5. Destination des coupes de bois pour l'exercice 2027.
6. Plan comptable de l'eau 2025 – Détermination du CVD (coût vérité distribution) – Approbation.
7. Bibliothèque communale - Actualisation du PQDL (Plan quinquennal de développement de la lecture) – ratification.
8. Règlement redevance sur les excursions à Guérigny organisées par la Commune dans le cadre du jumelage - exercices 2026 à 2031.
9. "Appel à projets citoyens - Citoyens en action" - Désignation des projets retenus et fixation du montant octroyé.

HUIS-CLOS :